



**Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre
des Députés**

Luxembourg, le 25 juillet 2023

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, nous souhaiterions poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de l'Economie et à Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire.

Inflation, augmentation des taux d'intérêts, hausse des prix de l'énergie – le secteur de la construction et la conjoncture économique en général continuent à être sous pression. En témoignent le nombre en hausse de faillites et de liquidations, tout comme l'annonce de sociétés comme Astron Buildings de cesser l'activité de production sur le site de Diekirch, ou encore de Manuel Cardoso Constructions dont la faillite va être prononcée sous peu.

Dans ce contexte, nous voudrions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Economie et à Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire :

- Sous quelles conditions est-ce que les personnes concernées par la perte de leur emploi pour les deux entreprises susmentionnées vont-elles être amenées à devoir quitter leur poste ? Est-ce qu'elles vont pouvoir toucher les salaires qui leur sont dus ?
- Il sera sûrement difficile pour les personnes concernées par la perte de leur emploi de trouver un emploi rapidement, vu la situation conjoncturelle actuelle. Comment est-ce que le Gouvernement entend soutenir les personnes qui vont se retrouver au chômage ?
- Il serait par ailleurs désastreux si cette main d'œuvre qualifiée pour le secteur de la construction était perdue, en étant notamment réorientée vers d'autres secteurs économiques. Comment est-ce que le Gouvernement entend soutenir l'effort de trouver des postes de travail dans d'autres entreprises actives dans le secteur de la construction ?
- Est-ce que Messieurs les Ministres ont connaissance d'autres cas d'entreprises en grave difficulté ? Comment est-ce qu'ils évaluent la situation de manière générale, en particulier après le congé collectif ?
- Comment est-ce que le Gouvernement entend soutenir ces entreprises en grave difficulté ? Est-ce que le Gouvernement estime que les mesures déjà prises sont suffisantes pour soutenir le secteur de la construction et le marché du logement ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping letters that appear to be 'LM' followed by a horizontal line.

Laurent Mosar
Député

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Spautz' in a cursive style.

Marc Spautz
Député